

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE JUIN 2017 tenue le 5 juin 2017
au Centre des loisirs à dix-neuf heures (19 h 00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Patrice Tondreau	Marie Tanguay	Mario Cantin
Alexandre Guay	Éric Guillemette	Josée Audet

Absence motivée :

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MAI
4. GESTION FINANCIÈRE
 - 4.1 COMPTES À PAYER
 - 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE MAI
 - 4.3 ÉCRITURE DE RÉGULARISATION, REMBOURSEMENT DU PRÊT POUR LE STATIONNEMENT DE LA PLAGE
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 NETTOYAGE DE LA PLAGE ET LOCATION DE TOILETTES (IXX-002)
 - 5.2 TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉS (V17-004)
 - 5.3 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS (VXX-003)
 - 5.4 ACHAT D'UN REMORQUE À BENNE BASCULANTE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
 - 5.5 ACHAT DE SIGNALISATION DE CHANTIER ET ROUTIÈRE (V17-008)
6. URBANISME
 - 6.1 DÉROGATION MINEURE, REMISE EN MARGE AVANT, 88, CHEMIN DES GRÈVES (D17-115)
 - 6.2 DÉROGATION MINEURE, REMISE EN MARGE AVANT, 340, BOUL. BLAIS OUEST (D17-105)
 - 6.3 AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE, 323, BOUL. BLAIS EST (D17-120)
7. AUTORISATIONS
 - 7.1 MINI TOURNOI RÉBECCA RUEL, AVANCE DE FONDS ET AUTORISATION POUR PERMIS D'ALCOOL
 - 7.2 MODIFICATION DU TITRE D'EMPLOI DE MONSIEUR JONATHAN BLOUIN
8. AUTRE
9. CORRESPONDANCE
 - 9.1 13^E ÉDITION DU DÉFI DE NATATION DE BERTHIER-SUR-MER
 - 9.2 COMMANDITE DE L'ÉVÈNEMENT *ROCK THE BOAT 2017*
 - 9.3 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER, JEUX DU QUÉBEC, DÉLÉGATION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
 - 9.4 PLAINTES DE CITOYENS AU SUJET DE L'ENTRETIEN DU LOT 3 477 044
 - 9.5 PLAINTES DE CITOYENS AU SUJET D'ENTREPOSAGE DE DÉTRITUS SUR LE LOT 3 476 869-P
 - 9.6 INVITATION À LA LEVÉE DU DRAPEAU DANS LE CADRE DE LA FÊTE NATIONALE
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MAI

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Éric Guillemette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mai 2017.

ADOPTÉE

2017-087

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1 COMPTES À PAYER

2017-088

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau
 APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant
Bureautique Côte-Sud inc.	fournitures de bureau	139.09
Hydro-Québec	piscine municipale	795.34
	centre des loisirs	1 110.25
	étangs	3 145.48
	garage municipal	134.09
	puits garage	266.77
	usine traitement eau	1 758.57
	Fée des Glaces	45.45
	parc Jean Lesage	29.03
	égouts Principale Ouest	491.68
	puits Blais Ouest	908.88
	station pompage Anse	1 181.70
	station pompage Peupliers	2 017.11
	chemin du Fleuve	47.92
	poste incendie	96.34
	éclairage public	2 009.33
	immeuble municipal	216.60
		14 254.54
Telus	téléphone poste incendie	97.82
	téléphone	1 584.18
		1 682.00
MRC de Montmagny	2 ^e vers. quote-part	65 586.33
	2 ^e vers. tourisme	7 283.33
	collecte sélective avril	1 254.72
		74 124.38
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie	3 190.06
Receveur général du Canada	DAS mai 2017	3 151.51
Revenu Québec	DAS mai 2017	7 614.37
CARRA	mai	732.98
Ministre des Finances	1 ^{er} vers. Sûreté du Québec	85 001.00
Spécialité de moteurs Berthier	réparation scie	92.21
Xerox	photocopieur	1 245.18
	fournitures de bureau	18.67
		1 263.85
Postes Canada	envoi journal mai	131.20
La Plage	défi vélo Marie-Pier Després	300.00
Réal Huot	matériels aqueduc	963.24
Centre de location Montmagny	location mèche pour égouts	75.88
JRM	bris aqueduc	5 842.55
	chemin des Grèves	3 415.77
	nivellement, nettoyage Marina	4 021.12
		13 279.44
URLS Chaudière-Appalaches	formation terrain de jeu	812.79
Clément Dufour	concierge	364.00
Benoit Guimont	cellulaire	50.00
	frais déplacement	225.00
		275.00
Jacques Caron inc.	produits entretien	446.33
Cytech Corbin inc.	station pompage Peupliers	401.13
	éclairage de rue	2 128.82
		2 529.95
Tremblay Bois Mignault Lemay	service première ligne	585.23
	règlement taxation	1 243.34
		1 828.57
Di-Vert Sciage Forage béton	sciage de bordure de béton	477.15
Distribution Praxair	location bouteilles	343.95
Pagenet	pagettes service incendie	154.56
Lorendo Portes et Fenêtres	fenêtres boutique	1 956.30
Ville de Montmagny	supralocal	26 938.03
Entreprises FM Roy	5 ^e vers. déneigement	27 767.27
	5 ^e vers. rte St-François	3 006.91
	rue hors contrat	14 900.76
		45 674.94
Croix-Rouge Canadienne	sécurité aquatique	100.00
Concassés du Cap inc.	roll-off	478.50
Marc Blais	cellulaire	150.00
Multi-Services Mty L'Islet	clés	11.55
CERIU	cotisation annuelle	390.92
Veolia	pomper puisards	445.58
Arrêt Stop	essence voirie	637.44
	essence service incendie	237.28
		874.72
Régie gestion mat. Rés. Mauricie avril 2017		5 443.25

Dynaco BMR	lame béton		63.40
Groupe Environex	eaux usées	103.48	
	eau potable	90.83	194.31
Piscines Pro et Patios N.V. inc.	ouverture piscine		347.19
Solarium rétractable SP inc.	réparation toit piscine		7 392.89
Pierre Martel	dernier versement stat. Plage		47 559.41
Service paysager Daniel Ross enr.	Tondage		1 188.07
Aquam inc.	matériels piscine		240.10
Traitement Bel'Eau	traitement piscine		261.23
Camille Blanchet	frais de déplacement		179.31
Gaudreau Environnement inc.	contrat vidange avril		5 964.08
Marc-André Paré	consultant RH		479.06
Yannick Savard	mise en plan		1 290.00
Déchiquetage de Beauce	déchiquetage papiers		103.48
OBV	échantillonnage eau		758.84
Fédération voile Québec	dépôt voile mobile		500.00
Entreprises Rémillard & fils	pelouse		50.59
6931006 Canada inc.	télécopieur		14.30
Sylvie Lemire	photographe		250.00
Bernard Massara	informatique		450.00
Café Gourmet	lancement saison touristique		919.80
Service incendie	mai 2017		784.68
Visa	Vignault	habit pluie	229.93
	Canadian Tire	scie onglet, plafonnier	412.66
	Industrie Lam-E inc.	peinture orange	50.63
	ÉlectroMike inc.	câble informatique	24.12
	Bureau en gros	fournitures bureau	157.72
	Evernote	logiciel	46.99
	Logitech	fourniture informatique	146.97
	Naviclub ltee	panneau toit piscine	321.92
	REM	lance balle	99.09
	Canadian Tire	perceuse	278.75
	Boulet Lemelin Yacht inc.	bouées	850.24
	Rapidenet	licence site internet	86.23
			2 705.25

Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 367 387.83 \$

Martin Turgeon

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE MAI

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 31 mai 2017.

2017-089

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
 APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

ADOPTÉE

4.3 ÉCRITURE DE RÉGULARISATION, REMBOURSEMENT DU PRÊT POUR LE STATIONNEMENT DE LA PLAGE

CONSIDÉRANT QUE la taxe à taux fixe pour le remboursement du prêt pour l'achat du terrain du stationnement de la plage (dossier d'expropriation SAI-Q-192285-1302) a été retirée du règlement numéro 304 imposant les taxes pour l'année 2016 (résolution 2015-207);

CONSIDÉRANT QUE le solde de l'emprunt pour le terrain du stationnement de la plage dans les registres comptables au 1^{er} janvier 2017 était de 47 559,41 \$ et que le versement prévu et versé en 2017 sera de 47 559,41\$.

2017-090

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le dernier versement au montant de 47 559,41 \$;

D'AFFECTER aux résultats de fonctionnement 2017, à même le surplus non affecté, un montant de 47 559,41 \$.

ADOPTÉE

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

5.1 NETTOYAGE DE LA PLAGE ET LOCATION DE TOILETTES (IXX-002)

Afin d'octroyer le contrat de nettoyage annuel de la plage et de location de deux toilettes chimiques. Pour le nettoyage de la plage, de l'équipement spécifique doit être utilisés afin de protéger l'environnement.

2017-091

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Josée Audet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à octroyer le mandat à l'entreprise Philius Blais & fils pour un nettoyage durant la semaine du 19 juin. Le contrat sera effectué en régie et l'entrepreneur s'occupera de la disposition des joncs;

DE COMMANDER deux toilettes chimiques pour la période estivale 2017.

ADOPTÉE

5.2 TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉS (V17-004)

Afin d'octroyer un contrat en régie pour le nettoyage de fossés et d'exutoires sur le territoire de la Municipalité.

2017-092

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à octroyer le mandat à l'entreprise Philius Blais et fils. Le contrat sera effectué en régie après dépôt des taux horaires et unitaires, la valeur des travaux, incluant les taxes, sera d'environ 7 000 \$.

5.3 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS (VXX-003)

Afin d'octroyer le contrat de fauchage annuel pour les accotements de la Municipalité. Les travaux ont lieu une fois par saison et se dérouleront à la mi-juillet.

2017-093

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour le fauchage des accotements rues de la Municipalité et octroyer le contrat au meilleur coût. Le projet est estimé entre 2 000\$ et 2 500\$.

ADOPTÉE

5.4 ACHAT D'UN REMORQUE À BENNE BASCULANTE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Afin de procéder à l'achat d'une remorque 6' x 12' à benne basculante pour la Municipalité.

CONSIDÉRANT QUE la nécessité de se procurer des équipements polyvalents afin de faciliter la réalisation des différents travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie locale K-Trail offre des produits de qualité à prix compétitifs et que ses dirigeants sont des citoyens de Berthier-sur-Mer.

2017-094

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à procéder à l'achat de la remorque est de ses accessoires, soit des rampes de chargement et des réhausses grillagées au montant d'environ 8 200 \$.

ADOPTÉE

5.5 ACHAT DE SIGNALISATION DE CHANTIER ET ROUTIÈRE (V17-008)

Projet en trois volets visant à compléter les travaux de signalisation entrepris l'an dernier, au remplacement de panneaux désuets ou brisés et acheter un ensemble de signalisation pour les travaux et événements.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne possède pas le minimum de signalisation afin d'indiquer correctement les zones de travaux ou autres entraves à la circulation.

2017-095

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Tanguay
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE PROCÉDER à l'achat d'une première phase de signalisation de chantier et d'entraves à la circulation au montant d'environ 1 500\$;

D'AUTORISER le remplacement de panneaux endommagés et la complétion du projet V16-030 au montant d'environ 2 000 \$.

ADOPTÉE

6. URBANISME

6.1 DÉROGATION MINEURE, REMISE EN MARGE AVANT, 88, CHEMIN DES GRÈVES (D17-115)

Remise de 15' x 24' avec annexe de 15' x 6' sur dalle de béton en marge avant, perpendiculaire au bâtiment principal. Le projet déroge à l'article 11.5.2 du règlement de zonage concernant la localisation des bâtiments accessoires dans la marge avant.

Le revêtement du toit et le parement sont de la même qualité que le bâtiment principal, soit du parement de bois de type Maibec gris et une toiture de tôle à baguette. Le positionnement de la remise en cours arrière n'est pas possible et il y a présence d'une ligne électrique devant la maison (sans servitude).

CONSIDÉRANT la présence de plusieurs résidences avec des bâtiments accessoires en marge avant sur le chemin des Grèves;

CONSIDÉRANT l'intention de la Municipalité d'autoriser ce type d'implantation dans la prochaine modification règlementaire pour les terrains bornés au fleuve et certains terrains le long du boul. Blais;

CONSIDÉRANT que la principale percée visuelle au fleuve (le côté Est) est préservée;

CONSIDÉRANT la présence d'une ligne électrique moyenne tension qui empêche le positionnement du bâtiment accessoire plus près du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT l'intégration à l'ensemble, le type et la qualité des matériaux utilisés;

CONSIDÉRANT que la marge avant de l'implantation du bâtiment accessoire respecte celle d'un bâtiment principal pour le zonage Va.1;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du 29 mai du Comité consultatif d'urbanisme et a fait l'objet d'une recommandation favorable;

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public indiquant les éléments dérogatoires du projet.

2017-096

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Josée Audet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet.

ADOPTÉE

6.2 DÉROGATION MINEURE, REMISE EN MARGE AVANT, 340, BOUL. BLAIS OUEST (D17-105)

Remise de 16' x 14' sur dalle de béton en marge avant. La remise est située sur le site d'une vieille grange qui a été détruite (avec permis) l'an dernier. Le projet déroge à l'article 5.5.2 du règlement de zonage concernant la localisation des bâtiments accessoires dans la marge avant.

Le revêtement du toit et le parement seront semblables à ceux du hangar existant, soit du bois de grange récupéré et de la tôle. La remise est située en zone blanche, le hangar et la maison en zone verte.

CONSIDÉRANT l'intention de la Municipalité d'autoriser ce type d'implantation dans la prochaine modification règlementaire pour les terrains bornés au fleuve et certains terrains le long du boul. Blais;

CONSIDÉRANT que ce bâtiment neuf sera situé sur le site d'une grange démolie l'an dernier;

CONSIDÉRANT l'intégration à l'ensemble, le type et la qualité des matériaux utilisés;

CONSIDÉRANT que la marge avant de l'implantation du bâtiment accessoire respecte celle d'un bâtiment principal pour le zonage RbM.5;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du 29 mai du Comité consultatif d'urbanisme et a fait l'objet d'une recommandation favorable avec la précision suivante : le terrain résiduel du site de l'ancienne grange dans être nivelé et aménagé dans un délai de 24 mois.

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public indiquant les éléments dérogatoires du projet.

2017-097

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet selon la recommandation du CCU.

ADOPTÉE

6.3 AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE, 323, BOUL. BLAIS EST (D17-120)

Agrandissement sur la façade arrière de 30' x 12'. Les travaux incluent aussi la réfection du parement avant par du fibrociment gris foncé et de la pierre au bas de la façade.

L'agrandissement empiète dans l'aire de protection immédiate d'une installation de prélèvement de catégorie 3, selon le Q-2, r. 35.2 (RPEP).

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire s'engage à faire forer un nouveau puits conforme au RPEP;

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas d'ajout de chambres à coucher dans le cadre du projet;

CONSIDÉRANT les plans projets fournis à ce jour à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la séance du 29 mai du Comité consultatif d'urbanisme et a fait l'objet d'une recommandation favorable.

2017-098

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet;

D'ACCORDER au propriétaire un délai de 24 mois au propriétaire pour effectuer la correction au niveau de la localisation du puits.

ADOPTÉE

7. AUTORISATIONS

7.1 MINI TOURNOI RÉBECCA RUEL, AVANCE DE FONDS ET AUTORISATION POUR PERMIS D'ALCOOL

La 6^e édition du tournoi sera de retour le 8 juillet prochain et la publicité suivra dans l'édition de juin du journal *Le Berthelais*. L'évènement est autofinancé et les profits sont remis à Leucan. L'avance de fond servira à l'organisation de l'évènement et un budget sera alloué pour installer un filet de protection.

2017-099

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER une avance de fond de 1 500 \$ pour le Mini Tournoi Rébecca Ruel et de 500 \$ pour des travaux divers.

7.2 MODIFICATION DU TITRE D'EMPLOI DE MONSIEUR JONATHAN BLOUIN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer a confié un mandat d'analyse de la structure organisationnelle à un consultant en ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse de la structure organisationnelle par le consultant, la municipalité de Berthier-sur-Mer désire ajouter un poste de coordonnateur aux loisirs, tourisme et aux communications.

2017-100

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE PROCÉDER à l'embauche de Monsieur Jonathan Blouin afin de combler le nouveau poste créé de coordonnateur aux loisirs, tourisme et communications au sein de la Municipalité et que le maire et le directeur général soient autorisés à signer son contrat de travail.

ADOPTÉE

8. AUTRE

9. CORRESPONDANCE

9.1 13^E ÉDITION DU DÉFI DE NATATION DE BERTHIER-SUR-MER

L'évènement sera de retour le 24 juin prochain. En 2016, 62 nageurs ont pris le départ de l'activité qui compte aussi près d'une centaine de bénévoles. Les organisateurs sollicitent la participation financière de la Municipalité.

CONSIDÉRANT la qualité de l'organisation, son rayonnement et sa popularité auprès du public.

2017-101

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE PROCÉDER à l'achat de cinq (5) bouées de régate pour les besoins de l'évènement et tous autres événements nautiques à venir au montant de 713,45 \$.

ADOPTÉE

9.2 COMMANDITE DE L'ÉVÈNEMENT *ROCK THE BOAT 2017*

Demande de commandite et offre de visibilité pour l'évènement *Rock the boat 2017* qui se déroulera le 28 juillet prochain. Cette croisière à saveur festive et musicale prendra le départ du parc fluvial de Berthier-sur-Mer.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire encourager les initiatives et activités sur son territoire.

2017-102

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE COMMANDITER l'évènement au montant de 150 \$ et publier une publicité dans l'édition de juin du journal *Le Berthelais*.

ADOPTÉE

9.3 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER, JEUX DU QUÉBEC, DÉLÉGATION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Demande d'aide financière de l'URLS demandant la contribution des municipalités pour alléger la contribution demandée aux participants des jeux de Québec.

CONSIDÉRANT QUE la participation recommandée est de 100 \$ par chaque représentant de Berthier-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QU'un seul participant, Samuel Bélanger, a représenté notre Municipalité à la dernière édition des jeux.

2017-103

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'OCTROYER une subvention de 100 \$ à l'organisme.

9.4 PLAINTE DE CITOYENS AU SUJET DE L'ENTRETIEN DU LOT 3 477 044

Plainte de citoyens au sujet de l'entretien d'un lot non construit. Ceux-ci demandent que la Municipalité exige un fauchage du terrain selon la réglementation en vigueur.

9.5 PLAINTE DE CITOYENS AU SUJET D'ENTREPOSAGE DE DÉTRITUS SUR LE LOT 3 476 869-P

Plainte de citoyens au sujet de l'entreposage de débris sur un terrain.

9.6 INVITATION À LA LEVÉE DU DRAPEAU DANS LE CADRE DE LA FÊTE NATIONALE

Mme Francine Bouffard, présidente de la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer invite les membres du Conseil à la cérémonie de levée du drapeau qui aura lieu au Parc des Armoiries à 11 h 00 le 24 juin prochain.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Question au sujet du pavage des rues du secteur du Faubourg de Berthier-sur-Mer. Le conseil indique son intention de procéder aux travaux cet été.
- Commentaire d'un citoyen au sujet des remorques que l'entreprise Top-Bedding entrepose sur la rue Pierre-Lavallée qui est une voir publique. Le directeur général fera les vérifications.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

2017-106

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE TERMINER la réunion à 19 h 35

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :

